

re

VERTES
OVIDE GODIN,
Québec
O.B. Québec et
éc. Peaux avec
sel payées sui-

.07 1/2 la lb.
.07 1/2 la lb.
que peau.
les peaux de 52
x de 50 lbs. net,

ssés, enlevées par
5 chaque. Peaux
qualité \$1.75 sans
soins. Peaux de
agne à .55c cha-

chement enlevées
leur valeur. Peaux
5c.

28 avril 1934.

aison ou
cour

S

.....\$1.60 à \$1.80
.....1.50
.....1.45
.....1.75

ENTAIRES

.....1 15
.....1 20
.....1 40
.....1 55
.....1 45
.....1 30
.....1 85
.....2 40
.....2 45
.....1 40
.....2 50
.....3 20
.....1 70
.....2 00
.....17 00
.....11 00
.....2 50
.....3 50

.....\$6 65
.....6 35
.....6 25
.....6 15

......61
Le sac
.....\$1.40
.....1.00

ALÉ

u baril)....\$33.00
u baril)....32.00
u baril)....31.00
u baril)....30.00

u baril)....\$29.00
as et maigre 28.00

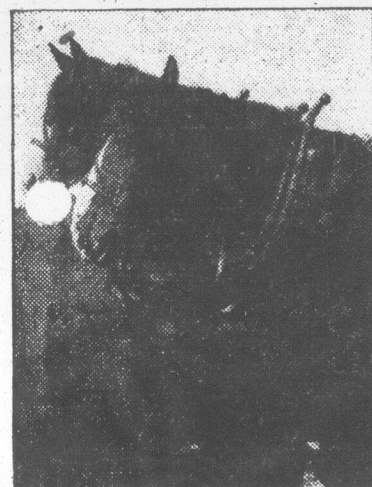
es composés

En sacs	Prix au comp- tant
125 lbs	\$25.50
125 lbs	\$21.00
125 lbs	\$25.00
125 lbs	\$29.00
125 lbs	\$28.00
125 lbs	\$29.50
125 lbs	\$31.50
125 lbs	\$35.50

phosphate et Phos-
engrais composés



Les chevaux constituent
votre pouvoir le plus
économique. Ils se re-
produisent — vivent des
produits de votre ferme —
et retournent au sol sa fertilité.



Attelage de M. Eugène Matteau, un cultiva-
teur prospère et progressif. Son adresse est Rang
No 2, Baie Shawinigan, St-Maurice.

Je protège les épaules de mes chevaux avec Coussins à Colliers

CETTE déclaration, bien simple,
résume ce que pense M. Eugène
Matteau, Rang 2, Baie Shawinigan,
St-Maurice, des coussins à colliers. Il
en fait usage pour prévenir les gales
et les épaules endolories.

Il n'y a rien pour ralentir la vigueur
d'un cheval comme la sensibilité des
épaules. Les blessures et les douleurs
aux épaules sont causées par des col-
liers mal ajustés. Les coussins à col-
liers Ta-pat-co pourvoient au bon ajus-
tage des colliers. Ils remplissent les
vides. Ils se conforment au cou du
cheval. Ils empêchent la friction et
l'échauffement. Ils absorbent la sueur.

C'est une excellente pratique que de
faire usage des "Ta-pat-co" — plus ils
sont propres, mieux c'est. Commencez
vos travaux avec des coussins neufs.
Il vaut mieux en employer deux alter-
nativement pour chaque collier. Ils
dureront plus longtemps et feront plus
de bien.

Vous épargnez de l'argent en utili-
sant de bons coussins qu'ils soient
bourrés de matériaux spéciaux ou de
daim. Les coussins Ta-pat-co
fabriqués d'excellent couil. La
bourrure est soumise à un traitement
particulier. Les agrafes sont à l'é-
preuve de la rouille et retenues par des
attaches brevetées pour-
vues de rivets feutrés.
Chez tous les marchands



GRATIS

Franchise. Comment faire travailler les che-
vaux plus économiquement.



32 pages. Plusieurs gravu-
res. Ecrite par des experts,
dans la plupart des cas, par
des chefs de services d'In-
dustrie Animale. Articles
traitant du soin des che-
vaux, élevage, réduction des
dépenses, attelages multi-
ples, premiers soins, etc.
Maltez coupon pour avoir
copie gratuite.

THE AMERICAN PAD & TEXTILE CO.
Dépt. 201, Chatham, Ontario.
MESSIEURS: Veuillez m'adresser GRATU-
TEMENT copie de votre brochure "Comment
utiliser les chevaux plus économiquement".
Envoyez nom et adresse lisiblement dans la
marge.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL"
Coin St-Valier, et de la Couronne, Québec.

Consultations légales

AVIS IMPORTANT. Nos correspondants que
cette page intéresse sont instamment priés de tenir
compte des règles suivantes établies par le journal.
1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service
de consultation: c'est pourquoi toute demande de
renseignements doit être signée, afin que nous puis-
sions constater si le correspondant est abonné.
2. Les questions doivent être adressées directement
au Bulletin. 3. L'avocat consultant n'est tenu de
répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, con-
cernant les lois qui gouvernent les choses de la vie
rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiter-
aient une longue étude, sont choses à traiter entre
le correspondant et l'avocat. 4. Si le correspondant
désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat
consultant peut exiger des honoraires.

HEURES DE TRAVAIL. Q. Quelles sont les
heures de travail pour un cuisinier dont l'engage-
ment est au mois et combien de jours par mois doit-
il travailler?

Rép. à E. B. — Tout dépend de votre engagement,
du travail que vous avez accepté d'accomplir, des
usages de votre localité ainsi que de ceux de votre
occupation. Il est un principe bien reconnu, à sa-
voir que si, par exemple, vous avez accepté de faire
la cuisine dans un camp de bûcherons où il peut y
avoir 100 bûcherons, vous devez vous organiser
d'une manière ou d'une autre pour exécuter votre
travail, voir à ce que les repas soient prêts en temps,
etc. S'il vous faut travailler dix ou quinze heures
par jour peu importe. Vous avez toujours le loisir
si vous n'êtes pas satisfait, de donner votre avis de
cœur et de vous chercher une position ailleurs.

CONTRAT. Q. Une personne à qui j'ai vendu
une terre payable à raison de \$125.00 par année me
doit des arrérages et n'acquitte même pas les
intérêts. Cette personne ne réside pas sur la terre
mais profite de la récolte, des engrais et vend le
bois qu'elle coupe, de même que détériore la suc-
crie. Suis-je en droit de réclamer 8% d'intérêt, de
l'empêcher de faire du bois, de retirer les revenus
de la sucricie, de faire saisir la récolte, etc., jus-
qu'à ce que cette personne s'acquitte de ses obliga-
tions?

Rép. à J. M. — Je n'ai pas examiné votre contrat
et, en conséquence, il m'est impossible de pouvoir
vous donner une opinion précise. Vous avez certai-
nement des droits contre l'acheteur et peut-être
même le droit de reprendre votre propriété en fai-
sant résilier la vente.

Quant aux biens meubles saisissables, j'ai déjà
à plusieurs reprises donné tous les détails néces-
saires et je vous réfère aux réponses antérieures.
Sur réception de votre contrat de vente il me fera
plaisir de vous laisser connaître mon opinion. Les
montants en jeu sont assez importants pour qu'il
y ait de votre intérêt de consulter au plus tôt votre
avocat, lequel verra à protéger vos droits.

PRET SUR BILLET. Q. Il y a plusieurs
années j'ai prêté un certain montant sur billet à
demande. L'intérêt m'a été payé jusqu'au mois
d'avril 1927. J'ai demandé à plusieurs reprises
mon dû mais n'ai pas reçu d'acompte. Le débiteur
a laissé vendre dernièrement sa propriété au "con-
seil de Comté". Il lui reste quelques biens actuel-
lement. Je suis porté à croire que ce débiteur s'orga-
nise pour pouvoir invoquer la prescription. Quelle
ligne de conduite me suggérez-vous de tenir et est-
il permis de pouvoir faire vendre les immeubles
pour ma créance?

Rép. à I. C. — Je vous conseillerais de prendre des
procédures immédiatement contre le débiteur,
d'obtenir jugement et de faire saisir ses meubles
et ses immeubles s'il lui reste encore quelques biens.
Pour le cas où il ne resterait pas à ce débiteur de
biens meubles suffisants pour acquitter son dû, le
jugement que vous aurez obtenu est bon pour trente
ans et vous pourrez, lorsque sa situation financière
s'améliorera, le faire saisir de nouveau en n'importe
quel autre temps.

BILLET. Q. Est-ce qu'un billet peut se pres-
crire après cinq ans? Je suis le bénéficiaire d'un
billet signé en date du 7 juin 1926 et payable à 72
mois de sa date, avec intérêt à 5%. L'échéance de
ce billet est le 7 janvier 1933. Le débiteur se refuse
de payer. M'est-il permis de le collecter, soit en
instituant des procédures ou autrement?

Rép. à J. P. — L'action se prescrit par cinq ans,
en fait de billets promissaires, à compter de l'é-
chéance. Vous êtes en droit d'instituer des procé-
dures contre le débiteur et de le faire saisir des biens qu
sont le bien commun de ses créanciers.

CRÉANCES CHIROGRAPHAIRES. Q. Un
propriétaire d'immeuble est endetté à mon égard
pour certaines ventes de marchandises et courses
en taxi. Ce Monsieur a laissé les lieux il y a envi-
ron trois ans pour s'établir en ville. Suis-je en
droit de faire saisir son ménage?

Rép. à A. C. — Les biens d'un débiteur sont le
gage commun de ses créanciers. Il vous est donc
permis d'instituer des procédures contre ce débiteur
et de faire saisir ses biens meubles pour son "quien-
ment", s'il ne reste d'une certaine balance, procé-
der à l'encontre de ses immeubles.

HYPOTHEQUE. Q. Un immeuble par moi
vendu parait, sans que j'en sois informé officielle-
ment, avoir été revendu par l'acheteur à une autre
personne. J'avais une hypothèque sur cet immeu-
ble et je désirerais savoir si cet acheteur avait le
droit de revendre ce terrain?

Rép. à E. A. — Je n'ai pas pris connaissance de
votre acte de vente mais ordinairement il n'est pas
défendu de vendre l'immeuble quand bien même
l'acheteur consent une hypothèque pour la balance
du prix de vente.

Vous ne perdez aucun de vos droits, que l'immeu-
ble soit revendu à une tierce personne ou non, et il
vous est encore possible, si vous le désirez, de pour-
suivre celui à qui vous avez vendu et de prendre
avantage des dispositions de la loi quant à l'hypo-
thèque consentie en votre faveur.

LOCATEUR ET LOCATAIRE. Q. Un loge-
ment a été loué à une famille dont le chef est actuel-
lement en prison. L'épouse du locataire après
avoir reçu un avis de déguerpir de ma part se
refuse de ce faire alléguant que son mari est en
prison et que l'on ne peut la contraindre dans ces
circonstances à évacuer les lieux. Je suis informé
que le mari est actuellement sorti de prison quelle
ligne de conduite dois-je tenir?

Rép. à A. R. — Que le mari soit en prison ou non,
de même que quelqu'autre membre de sa famille,
ceci ne peut affecter de quelque manière que ce
soit les droits du locateur à exiger son dû, et, sur
défaut, de donner avis de déguerpir ou d'instituer
des procédures pour être indemnisé du prix du
roulant et pour même demander la réalisation du
bail. Je vous conseille de vous mettre en commu-
nication immédiatement avec votre avocat qui
pourra vous indiquer quelle sera la meilleure ligne
de conduite à suivre.

"Coopérons, achetons chez nous"

Arbres fruitiers: pommiers, pruniers, po-
niers, cerisiers, propagés sur racines rustiques
et vigoureuses. Variétés anciennes et variétés
nouvelles, supérieures, adaptées à chaque dis-
trict, pour verger commercial ou familial.
Aussi: Hydrangées, Lilas Doubles, Spirées,
Symphorines, Epinettes bleues, pins rouges,
Peupliers, Érables, etc. Seize arpents en pépi-
nières. 30 familles d'Arbres, en 82 variétés.
Je n'ai, depuis 24 ans, la meilleure qua-
lité au plus bas prix. Correspondance solli-
cité. Satisfactions assurées. Liste de prix im-
portant. Veuillez mentionner "Le Bulletin de
la Ferme".

ARTHUR V. GADBOIS, Pépiniériste,
Rougemont, P. Q.

UN AVICULTEUR ENRAIE LA "PÉPIE"

Loue le Liniment Minard comme
Remède contre la Pépie ou
Influenza Bronchiale

Lisez, dans cette lettre de G. Minville, de Fort
Garry, comment il enraya la Pépie (Influenza
Bronchiale) quand cette maladie se déclara
parmi ses poulettes. "Après avoir essayé
d'autres remèdes sans en obtenir aucun résul-
tat," écrit M. Minville, "je tentai du Liniment
Minard, de cinq à six gouttes sur la langue et
quelques fois davantage, selon les cas. Je
suis convaincu qu'il m'a été d'une grande aide." Le
Liniment Minard est un remède éprouvé
contre entorses, brûlures, meurtrissures et affec-
tions de la peau, ainsi que contre les troubles
Bronchiaux et Rhumatismaux. En vente chez
tous les pharmaciens. 875

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow
OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

Les engrais "ALBATROS"

Superphosphate et
engrais chimiques
de toute nature



Engrais chimiques
composés

Réputation mondiale

Les produits de cette marque universellement appréciée sont, au Canada,
vendus exclusivement par International Fertilizers Limited et préparés dans
ses usines de St-Jean, N. B. et Québec, P. Q.

L'ULTRA SUPERPHOSPHATE "ALBATROS" 20% extra sec ne con-
tient qu'environ 4% d'humidité.

Il est toujours avantageux d'acheter des engrais chimiques d'une marque
dont la valeur est établie par de nombreuses années de succès dans toutes les par-
ties du monde. On s'expose à des pertes sérieuses en essayant des produits qui
ne sont pas si bien connus.

FABRIQUES ASSOCIÉES A

Ipswich,	Angleterre	Amsterdam,	Hollande
Bramford,	"	Pernis,	"
Stowmarket,	"	Zwyyndrecht,	"
Yarmouth,	"	Rotterdam,	"
Lincoln,	"	Groningen,	"
Boston,	"	Durban,	Sud-Africain
Newcastle,	"	Salisbury,	Rhodésie.

Pour la meilleure qualité, demandez les engrais chimiques "ALBATROS".

International Fertilizers Limited
71 rue St-Pierre, Québec